



RENOVATION DE L'ECOLE

Mise aux normes de l'école de Roscanvel :

L'école Francis Mazé n'est plus aux normes. Nous avons l'obligation de modifier les bâtiments pour assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et pour satisfaire aux nécessités sanitaires. Cette **obligation réglementaire** entraîne donc la **nécessité de réaliser des travaux** de mise aux normes. Faute de les commencer en 2016, l'école pourrait être fermée.

Une «**Etude de Faisabilité et de programmation**» a donc été commandée à l'entreprise YK Conseil de Guipavas, choisie après un appel d'offre. Après une présentation de ces résultats en séance publique le 24 Février à la Salle des Fêtes, une réflexion collective avec les habitants intéressés a été menée, et le projet d'une nouvelle construction située près du hangar technique et du terrain de basket a été considéré comme le plus séduisant par les deux tiers des 110 habitants qui ont donné leur avis en répondant à notre enquête indicative.

Cependant, comme précisé dans le dernier « Lavoir Finances » paru début avril, la décision du Conseil Municipal n'est pas encore prise : elle dépendra de l'étude financière de l'endettement qui en résulte à moyen et long termes, et de tous les compléments d'information en cours concernant **le montant des subventions possibles** et les **moyens de réduire les coûts**.

Les projections financières réalisées en ce début d'année et présentées lors du Conseil municipal en séance publique du 25 mars dernier ont montré que l'endettement qui résulterait de la réalisation de l'un ou l'autre des deux projets retenus, (rénovation de l'ancienne école ou construction d'une école neuve, d'un coût estimatif de l'ordre de 1,6 million d'euros HT) serait extrêmement lourd pour la commune.

Il entraînerait une augmentation de la dette par habitant considérable (de l'ordre d'un triplement), pourrait conduire à la nécessité de prélèvements supplémentaires et réduirait drastiquement la capacité d'emprunt. Cela risquerait de compromettre tout nouveau projet pour de nombreuses années.



Dans le même temps le contexte réglementaire a évolué. L'assouplissement de la loi Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) du 8 Décembre 2014 ouvre de nouvelles perspectives, en particulier des contraintes techniques ont été relâchées (par exemple la largeur des portes passe de 90cm à 77cm) , et des dérogations sont à nouveau envisageables.

Elle recherchera et évaluera une solution **de rénovation de l'ancienne école à moindre coût**, tout en respectant les contraintes légales et en bénéficiant des nouvelles possibilités de dérogations.

- en utilisant en particulier **des locaux modulaires pour le restaurant** permettant d'effectuer le chantier pendant les vacances scolaires pour éviter de devoir déménager les classes pendant les travaux
- en tenant compte de toutes les nouvelles possibilités permises par les modifications d'application du 8 décembre 2014 de la loi Ad'AP

Notons que :

- Le montant de cette nouvelle étude étant inférieur au seuil fixé par la loi, il n'y a pas eu dans ce cas d'appel d'offre avant le choix de l'entreprise.
- Un dossier Ad'AP sera déposé à la préfecture au plus tard le 27 septembre 2015, et les résultats de la commission d'examen seront attendus dans les mois qui suivront
- Le calendrier de programmation des travaux sera réalisé durant le premier semestre 2016, et les travaux commenceront au cours du 2^{ème} semestre 2016.
- Outre l'école, le dossier déposé par la Mairie regroupera tous les ERP (Etablissements Recevant du Public) de Roscanvel concernés : la mairie, la poste, l'église, le camping, le hangar à bateau, le hangar de la plongée et le camp marabout.

INFORMATIONS MUNICIPALES**Réunion publique du Conseil Municipal du 25 Mars 2015 :**

En présence de Maryse Guennec, Trésorière des Finances Publiques de Crozon, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les comptes 2014, le Budget 2015 ainsi que les délibérations suivantes.

1. Approbation des comptes de gestion 2014 : Commune, Assainissement, Camping
2. Approbation des comptes administratifs 2014 : Commune, Assainissement, Camping
3. Affectations des résultats

Autres délibérations :

4. Approbation des taux d'imposition 2015 : taxes d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti
5. Approbation des budgets primitifs 2015 : Commune, Assainissement, Camping
6. Attribution de compensation
7. Amortissement des frais du projet de bibliothèque
8. Attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme de Crozon
9. Subvention d'équipement au SDEF Syndicat Départemental d'Energie du Finistère
10. Attribution de subventions : Association les Poussins, Communauté de communes pour le poste de coordinateur, Commune de Telgruc sur mer pour la participation à la micro crèche, Communauté de communes pour assistance Ingénierie Locale, Communauté de communes pour assistance Hygiène et Sécurité
11. Tarifs communaux 2015
12. Convention financière SDEF Syndicat Départemental d'Energie du Finistère
13. Convention de partenariat avec l'antenne CLIC Centre Local d'Information et de Coordination de la presqu'île de Crozon

Nota : Une prestation nouvelle a été créée : la mise à disposition d'un engin adapté (avec chauffeur) sur autorisation du Maire ou de l'Adjoint aux travaux au tarif de 92€ de l'heure en cas de situation exceptionnelle (par exemple l'enlèvement d'un arbre tombé).

Finances**Budget Assainissement :**

Les effluents du CPEOM sont déversés dans le dispositif d'assainissement collectif depuis le mois de novembre 2014.

Conformément à la convention de subvention de la liaison entre le Bourg et Quélern (signée en 2012), qui reçoit ces effluents, une tarification d'utilisation doit être appliquée à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les discussions sur ce point sont en cours depuis septembre 2014 et sont sur le point d'aboutir : La convention d'utilisation impose les normes techniques et de contrôle nécessaires, et prévoit une contribution aux charges d'exploitation sur la base de 200 Equivalents Habitants.

Au final le CPEOM couvrira entre 5 et 6 % des charges d'exploitation, sur la base d'une facturation trimestrielle.

Travaux municipaux réalisés

Entretien des bas-côtés des routes : les travaux de nettoyage et de fauchage des bords des routes sont en cours. Cette année, conformément aux recommandations du Conseil Départemental, les talus ne seront pas fauchés de mai à août, mais une seule fois par an lors de la dernière intervention (entre septembre et février).

Travaux routiers : Du 13 au 17 avril, la Route du Penker a été rénovée et recouverte d'enrobé sur la portion allant de la rue du Luxembourg jusqu'à la Route de Kéruzou. Puis l'Impasse des Jonquilles a été rénovée et recouverte en bicouche (goudron et gravillon).

Arrêté d'interdiction de circulation de véhicules concernant la Route de Pont Scorff (Départementale D355) du mardi 5 mai au Vendredi 29 mai 2015 (sauf le week-end)

Cet arrêté a été pris par le Conseil Départemental pour réaliser des travaux de confortement de falaise, suite aux tempêtes de l'hiver 2013-2014. Des déviations ont été mises en place.

Vie du Port :

- Les lignes de mouillages du port du bourg ont été contrôlées par le nouveau prestataire (Iroise Mer)
- Les limites du port sont désormais matérialisées par 3 bouées jaunes.
- Le port s'agrandit d'une ligne de 5 mouillages.

En cours : Le dossier de demande de subvention au conseil départemental pour les travaux sur le port est en cours d'élaboration. Il concerne les réparations du perré, de la vieille cale, et du mur en face du fortin.

Conseil d'Ecole du 2^{ème} trimestre

Il a eu lieu le 7 Avril 2015. On trouvera ci-dessous quelques extraits du Procès Verbal.

Effectifs: 56 élèves en 2014-2015, 63/65 élèves prévus en 2015-2016

Bilan des TAP par la DDEN : Les activités pratiquées à Roscanvel sont les plus intéressantes, cohérentes avec le mode de fonctionnement et organisées par des professionnels.

Date prévisionnelle de la Kermesse : le 21 Juin, jour de la fête de la musique.

Rencontre inter Chorale prévue le 18 Juin. Le lieu sera fixé très prochainement.

Sorties scolaires :

Maternelles et CP/CE1: une sortie sera organisée à l'aquashow d'Audierne et une autre sortie soit à la maison du vent, soit dans une chèvrerie à Goulien (Cap Sizun)

CM1 / CM2 : une sortie est prévue à Lannion, coté des télécommunications (illusions d'optique, village préhistorique gaulois et cinéma 3D sur les dinosaures), ainsi qu'une 2^{ème} sortie très probablement sur le vieux Grément La Belle Etoile

CP au CM2 : Visite de l'exposition sur le sculpteur Giacometti au musée de Landerneau.

Les TAP : un Concert a été donné vendredi soir 10 avril à la salle des fêtes de Roscanvel devant une nombreuse assistance par les élèves cuivres et clarinettes de l'école de musique Kaniri ar Mor. Ils ont accompagné les huit élèves qui ont bénéficié de l'enseignement de Christian Guiblet de Kaniri ar Mor dans le cadre des TAP Temps d'Activités Périscolaires de l'Ecole Francis Mazé.

INFORMATIONS COMMUNALES

Etat Civil du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2015 :

Décès : le 22 mars 2015 : Denise ELIÈS

Mariage : le 1^{er} mai 2015 : Stéphane BATON et Galvin BETTY

Enfance, Jeunesse :

Habilitation de la Junior Association de Roscanvel :

La Junior Association Team Roscanvel créée par les jeunes de Roscanvel est passée en commission à la RNJA Réseau National des Juniors Associations. L'habilitation a été signée le 17 avril 2015 et est valable du 16/04/2015 au 31/10/2015.

Recensement Obligatoire des Jeunes de 16 ans :

Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint leurs seize ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire.

Attention : L'attestation qui leur sera délivrée est **obligatoire pour se présenter aux différents examens et concours** (BEP, CAP, BAC, permis de conduire...)

Investiture du nouveau Commandant de la compagnie des fusiliers marins de l'Île Longue :

Le vendredi 26 juin aura lieu la cérémonie d'investiture du nouveau Commandant de la Compagnie des Fusiliers Marins de l'Île Longue sur la place de Roscanvel.

L'Amiral ALFUSCO Commandant les troupes des Fusiliers Marins et Commandos Marine investira le Lieutenant de Vaisseau Hervé Licata qui remplacera le Capitaine de Corvette Philippe Sierra appelé à de nouvelles fonctions.

De nombreuses autorités civiles et militaires seront présentes ainsi qu'une représentation des élèves des lycées de Crozon et (sous toutes réserves) de l'école de Roscanvel. Un défilé des troupes clôturera la cérémonie.

Mise en place du dispositif vers 13h30. Début de la cérémonie à 14h00 pour une durée d'une heure environ (défilé compris). Tous les habitants de Roscanvel sont invités. Un pot de l'amitié sera offert par la Municipalité à l'issue de la manifestation, sur le pré du Luxembourg. Le centre bourg sera interdit à la circulation de 13h00 à 16h00.

Manque de civisme



La taxe incitative comme son nom l'indique a pour objectif la réduction des déchets. Depuis le début de l'année environ 140 tonnes de moins que l'année précédente (sur la même période) ont été collectées sur l'ensemble de la presqu'île de Crozon. Ce qui est bon pour le budget déchet de la Communauté de Commune. Celui-ci doit devenir indépendant et le budget communautaire ne devra plus l'abonder financièrement.

Les actes incivils sont dommageables pour tous et ne montrent pas une bonne image de notre commune.

Grand Prix École Navale 2015

Sous le parrainage du second-maître Billy Besson et du quartier-maître Marie Riou, membres de l'Armée de Champions – Voile, champions du monde 2014 et vainqueurs de la coupe d'Europe de voile Olympique 2015 en NACRA 17, le Grand Prix de l'École Navale se tiendra du jeudi 14 au dimanche 17 mai à l'École navale, Lanvéoc, baies de Crozon-Morgat et Camaret ainsi qu'au port du Château à Brest.

La Marine nationale, les villes et centres nautiques de Crozon-Morgat, Camaret, Lanvéoc et Brest, en partenariat avec la Fédération Française de voile, font confiance depuis maintenant 14 ans à l'École navale et ses partenaires pour l'organisation de cette épreuve labellisée Championnat de France Monotypes Habitables.

Les meilleurs équipages de monotypes en France et en Europe seront présents : les DIAM 24 feront une entrée fracassante dans la compétition avec pas moins d'une quinzaine de bateaux attendus avec de grands noms de la voile tels François Gabart, Vincent Riou; Lionel Lemonchoix, etc... Les J80, forts de leur dynamique de classe et de leur diffusion internationale (plus de soixante voiliers attendus), la série « espoir jeunes » des Open 5.70, la classe Longtze qui monte en puissance, les traditionnels Corsaires, la Classe 6.50, les Seascope 18, les Speed Feet 18, les 5.50 JI et Monotypes 7m50, les J22 ainsi que les Cormorans s'affronteront durant quatre jours.

Prêts à en découdre sur quatre plans d'eau exceptionnels, plus de 900 équipiers lutteront pour l'attribution des titres de Champion de France et critérium nationaux qui seront prononcés lors de la cérémonie de clôture sur les différents sites de course le dimanche 17 mai.

L'École navale ouvrira ses portes au public l'après-midi, dans le cadre de la journée du marin, afin d'allier les festivités du Grand Prix à la découverte de ce métier si particulier : ce sera l'occasion de découvrir les activités de l'école, de s'initier à quelques activités nautiques et sportives, d'assister à des démonstrations aériennes, sur fond d'histoire maritime et d'expositions artistiques.

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet dédié : www.open.fr



Manifestations de Mai et Juin 2015 organisées par les associations de Roscanvel

Mai		Juin	
03 mai	Régate du Grénoc <i>CNR</i>	13 juin	Concours de pétanque Mixte <i>Loisirs et Détente du Glaçis</i>
16 mai	Concours de pétanque <i>Loisirs et Détente du Glaçis</i>	14 juin	Régate des quatre vents <i>CNR</i>
29 mai	Fête des voisins	20 juin	Fête de la Musique <i>Ouvertures</i>
		21 juin	Kermesse <i>APE</i>
		28 juin	Repas de fin de saison <i>Club Rencontres</i>

Pour recevoir par mail le bulletin « Roscanvel Information » dès sa publication il suffit d'envoyer un courriel électronique à la Mairie (mairie@roscanvel.fr) en indiquant que l'on désire recevoir « Roscanvel Information » par mail.

La Municipalité s'engage à ne pas divulguer cette adresse électronique et à ne l'utiliser que dans le cadre exclusif de cet envoi.